



Élections professionnelles du 1er au 8 décembre 2022  
CAP A

CGC Finances Publiques

**QUI PEUT FAIRE MIEUX QU'UN SYNDICAT PROFESSIONNEL  
DÉDIÉ À LA CATÉGORIE A  
(D'INSPECTEUR À AFIPA),  
POUR VOUS DÉFENDRE EN CAP A ?**

**La CAP des A  
donne son  
avis sur les  
décisions  
individuelles  
défavorables**

- recours CREP,
- refus télétravail,
- sanctions disciplinaires,
- refus congé formation,
- refus titularisation,
- licenciement pour insuffisance professionnelle,
- licenciement pour refus de poste après fin de mise en disponibilité,
- sujets relatifs au recrutement des travailleurs handicapés.

«Ça n'arrive pas qu'aux autres ».

Durant votre parcours professionnel, si vous êtes confronté à une décision défavorable, la CGC Finances Publiques sera à vos côtés pour vous défendre.

Ne pas voter  
CGC Finances Publiques,  
peut nuire gravement à votre  
dossier individuel

**POUR LA CAP DES A  
VOTEZ CGC, LE SYNDICAT DES A,  
SYNDICAT APOLITIQUE,  
NON DOCTRINAIRE ET COMPOSÉ DE  
PROFESSIONNELS ISSUS DES  
SERVICES DE LA DGFIP, SOUCIEUX DE  
VOUS OFFRIR UNE DÉFENSE DE  
QUALITÉ.**



## Élections professionnelles du 1er au 8 décembre 2022 CAP A - CGC Finances Publiques

Pour vous défendre individuellement en CAP, nous conjuguons  
**Compétence, Assistance et Professionnalisme :**

### **C**ompétence

Notre liste est composée :

- De collègues de différents grades de la catégorie A ;
- D'une tête de liste IP formée au droit, ayant une longue expérience des services et qui fera le lien entre les différents grades A pour siéger en CAP et assurer votre défense individuelle ;
- De permanents qualifiés en gestion des RH dans le secteur public ;
- De rédacteurs formés et expérimentés en droit administratif, droit privé, droit pénal, pour vous aider à construire votre défense ;
- De responsables de services juridiques et de services DGFIP soucieux de vous offrir une défense de qualité.

### **A**ssistance

Prévue par l'article 14 de la loi du 06/08/2019.

- Nous avons assisté tous les collègues qui nous ont sollicités pour les défendre.
- Nous vous aidons et vous soutenons, du simple conseil à la rédaction de mémoires pré juridictionnels ;
- Nous assurons un suivi personnalisé (audios, visios, entretiens) ;
- Nous intervenons auprès des services RH et alertons si cela s'avère nécessaire ;
- Nous vous aidons dans vos démarches (déontologie, discipline).

### **P**rofessionnalisme

- A la demande de l'agent, en cas de contentieux juridictionnel et hors CAP, nous avons négocié un partenariat avec des avocats ayant une bonne connaissance de la DGFIP ;
- Chaque dossier (CREP, mutation, télétravail, aménagement de poste...) est suivi, dans le temps, par un référent ;
- Nous sommes présents à vos côtés lors des entretiens RH et de la tenue des conseils de discipline ;
- Nous traitons tous types de dossiers (simples ou complexes).

**VOUS AVEZ MAINTENANT TOUTES LES BONNES RAISONS DE  
VOTEZ CGC FINANCES PUBLIQUES,  
DONNEZ UNE VOIE À VOTRE VOIX**